
**Procès-verbal de la séance ordinaire du comité exécutif
tenue le mercredi 8 février 2012 à 9 h
Salle Peter-McGill, Hôtel de ville**

PRÉSENCES :

M. Gérald Tremblay, Maire de la Ville
M. Michael Applebaum, Président du comité exécutif
M. Richard Deschamps, Vice-président du comité exécutif
M. Alan DeSousa, Vice-président du comité exécutif
Mme Manon Barbe, Membre du comité exécutif
M. Michel Bissonnet, Membre du comité exécutif
Mme Jocelyn Ann Campbell, Membre du comité exécutif
M. Gilles Deguire, Membre du comité exécutif
Mme Helen Fotopulos, Membre du comité exécutif
M. Claude Trudel, Membre du comité exécutif

ABSENCE :

Mme Mary Deros, Membre du comité exécutif

AUTRES PRÉSENCES :

Mme Colette Fraser, Greffière adjointe
M. Guy Hébert, Directeur général
Mme Rachel Laperrière, Directrice générale associée - développement et opérations
M. Serge Lamontagne, Directeur général associé - ressources matérielles et soutien aux arrondissements
Me Jean-François Milot, Avocat chef d'équipe - Direction du greffe
Me Yves Saindon, Greffier de la Ville

Cette séance du comité exécutif est tenue conformément au règlement intérieur de la Ville sur la fixation des séances ordinaires du comité exécutif.

CE12 0125

Il est

RÉSOLU :

d'adopter l'ordre du jour de la séance ordinaire du comité exécutif du 8 février 2012.

Adopté à l'unanimité.

10.001

CE12 0126

Il est

RÉSOLU :

d'adopter l'ordre du jour de l'assemblée ordinaire du conseil municipal du 20 février 2012.

Adopté à l'unanimité.

10.002

CE12 0127

Il est

RÉSOLU :

d'adopter l'ordre du jour de l'assemblée ordinaire du conseil d'agglomération du 23 février 2012.

Adopté à l'unanimité.

10.003

CE12 0128

Il est

RÉSOLU :

d'approuver le procès-verbal de la séance ordinaire du comité exécutif tenue le 14 décembre 2011.

Adopté à l'unanimité.

10.004

CE12 0129

Il est

RÉSOLU :

d'approuver le procès-verbal de la séance extraordinaire du comité exécutif tenue le 19 décembre 2011.

Adopté à l'unanimité.

10.005

CE12 0130

Il est

RÉSOLU :

d'approuver le procès-verbal de la séance ordinaire du comité exécutif tenue le 21 décembre 2011.

Adopté à l'unanimité.

10.006

CE12 0131

Il est

RÉSOLU :

d'autoriser la cession, à titre gratuit, du matériel excédentaire du Planétarium, dont la valeur est nulle, à l'organisme à but non lucratif CFER Riverdale.

Adopté à l'unanimité.

20.001 1120461001

CE12 0132

Il est

RÉSOLU :

d'autoriser le lancement d'un appel d'offres public pour le remplacement du transformateur au Centre Pierre-Charbonneau et le démantèlement des condensateurs dans l'ex-incinérateur Dickson.

Adopté à l'unanimité.

20.002 1111029014

CE12 0133

Il est

RÉSOLU :

1- d'autoriser la Direction des travaux publics du Service du développement et des opérations à lancer tous les appels d'offres requis pour la réalisation du programme de développement et de la mise à niveau du réseau cyclable 2012 ;

- 2- d'autoriser la Direction des transports du Service du développement et des opérations à sélectionner, ajouter ou modifier des tronçons de rues, en fonction des contraintes budgétaires, administratives ou techniques ou toutes autres demandes de l'Administration municipale.

Adopté à l'unanimité.

20.003 1114560002

CE12 0134

Il est

RÉSOLU :

d'autoriser le lancement d'un appel d'offres public pour l'exécution des travaux complémentaires d'instrumentation et de contrôle à l'usine de production d'eau potable Atwater.

Adopté à l'unanimité.

20.005 1112982010

CE12 0135

Il est

RÉSOLU :

d'autoriser le lancement d'un appel d'offres public pour l'acquisition et l'installation d'équipements techniques électriques et électroniques pour l'exposition « 1000 jours pour la planète, l'exposition / espace de rencontres » au Centre de la Biodiversité du Jardin botanique de Montréal.

Adopté à l'unanimité.

20.006 1120185002

CE12 0136

Il est

RÉSOLU :

d'autoriser le lancement de deux appels d'offres publics pour l'acquisition d'équipements pour la mise à niveau de composantes du système de gestion des interventions du Service de sécurité incendie de Montréal.

Adopté à l'unanimité.

20.007 1112691001

CE12 0137

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

- 1 - de conclure, conformément à la loi, une entente de gré à gré avec le Centre de services partagés du Québec (CSPQ) pour les services techniques des produits informatiques de bureautique et des serveurs de Microsoft, en ce qui a trait au support technique du manufacturier, pour une période de 36 mois à compter du 1^{er} décembre 2011 au 30 novembre 2014, jusqu'à concurrence d'une somme maximale de 186 949,35 \$, taxes incluses, selon les termes et conditions stipulés dans la proposition du CSPQ en date du 1^{er} décembre 2011 jointe au dossier décisionnel;
- 2 - d'imputer cette dépense, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.008 1115845001

CE12 0138

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

- 1 - de conclure une entente-cadre collective, d'une durée de 24 mois, pour la fourniture sur demande de sites pour le traitement ou l'élimination de lots de sols contaminés ;
- 2 - d'accorder à Recyclage Notre-Dame inc., plus bas soumissionnaire conforme, le contrat à cette fin, aux prix unitaires de sa soumission, conformément aux documents de l'appel d'offres public 11-11831 et au tableau de prix reçus joint au rapport du directeur ;
- 3 - d'imputer ces dépenses de consommation à même les budgets des arrondissements et des services corporatifs, et ce, au rythme des besoins à combler.

Adopté à l'unanimité.

20.009 1114119009

CE12 0139

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

- 1 - d'autoriser une dépense additionnelle de 526 468,86 \$, taxes incluses, pour le renouvellement de quatre ententes de soutien technique et d'entretien logiciel;
- 2 - d'approuver le projet d'addenda numéro 11 modifiant la convention de soutien technique et d'entretien intervenue entre la Ville de Montréal et Oracle Canada ULC. (CM03 0900), majorant ainsi le montant total du contrat de 29 131 425,65 \$ à 29 657 894,51 \$, taxes incluses;

3 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.010 1120258001

CE12 0140

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

- 1 - d'autoriser une dépense additionnelle de 2 658 160,17 \$, taxes incluses, pour l'acquisition et le soutien technique de licences de la suite e-Business dans le cadre du projet « Approvisionnement avancé »;
- 2 - d'approuver le projet d'addenda numéro 12 modifiant la convention intervenue entre la Ville et la Corporation Oracle ULC Canada (CM03 0900), majorant ainsi le montant total du contrat de 29 657 894,51 \$ à 32 316 054,68 \$, taxes incluses;
- 3 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.011 1110258001

CE12 0141

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'autoriser une dépense de 235 280,60 \$, taxes incluses, pour l'exécution de travaux d'accessibilité universelle au Centre socio-culturel de l'Île-Bizard (3341), situé au 490 montée de l'Église dans l'arrondissement de L'Île-Bizard–Sainte-Geneviève, comprenant tous les frais accessoires, le cas échéant;
- 2- d'accorder à La Cie de Construction Relève inc., plus bas soumissionnaire conforme, le contrat à cette fin, aux prix de sa soumission, soit au prix total approximatif de 220 280,60 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 5571;
- 3- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.012 1110652007

CE12 0142

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'autoriser une dépense de 236 842,86 \$, taxes incluses, pour l'exécution de travaux d'accessibilité universelle au Bureau d'arrondissement de Lachine (3018) et à la Salle de spectacle l'Entrepôt (3839) situés respectivement au 1800 et 2875 boulevard Saint-Joseph dans l'arrondissement de Lachine, comprenant tous les frais accessoires, le cas échéant;
- 2- d'accorder à Procova inc., plus bas soumissionnaire conforme, le contrat à cette fin, aux prix de sa soumission, soit au prix total approximatif de 216 842,85 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 5570;
- 3- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.013 1110652006

CE12 0143

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

- 1 - d'autoriser une dépense de 308 234,90 \$, taxes incluses, pour le remplacement du collecteur de saumure à l'aréna Maurice-Richard, comprenant tous les frais incidents, le cas échéant;
- 2 - d'accorder au seul soumissionnaire, Les Entreprises de réfrigération L.S., ce dernier ayant présenté une soumission conforme, le contrat à cette fin, aux prix de sa soumission, soit au prix total approximatif de 301 385,23 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 5578;
- 3 - d'imputer cette dépense, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.014 1113482007

CE12 0144

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

- 1 - de conclure une entente-cadre, d'une durée de 14 mois, pour des travaux de réfection de chaussée par remplissage mécanisé de nids-de-poule avec mélange projeté de granulats, de fibres et d'émulsion de bitume, là où requis, dans différentes rues de la Ville de Montréal, comprenant tous les frais accessoires, le cas échéant;
- 2 - d'accorder au seul soumissionnaire Environnement Routier NRJ inc., ce dernier ayant présenté une soumission conforme, le contrat à cette fin, aux prix de sa soumission, soit au prix total approximatif de 762 500,03 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 1215;

- 3 - d'imputer ces dépenses de consommation à même les budgets des arrondissements ou des services corporatifs, et ce au rythme des besoins à combler.

Adopté à l'unanimité.

20.015 1115328005

CE12 0145

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

- 1 - de conclure une entente-cadre, d'une durée de 14 mois, pour des travaux de réfection de chaussée par remplissage mécanisé de nids-de-poule avec mélange bitumineux tiède contenant des fibres, là où requis, dans différentes rues de la Ville de Montréal, comprenant tous les frais accessoires, le cas échéant ;
- 2 - d'accorder au seul soumissionnaire Jean-Paul Trahan (1890) Ltée, ce dernier ayant présenté une soumission conforme, le contrat à cette fin, aux prix de sa soumission, soit au prix total approximatif de 772 981,13 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 1216;
- 3 - d'imputer ces dépenses de consommation à même les budgets des arrondissements ou des services corporatifs, et ce au rythme des besoins à combler.

Adopté à l'unanimité.

20.016 1115328006

CE12 0146

Vu la résolution CA12 240048 du conseil d'arrondissement de Ville-Marie en date du 7 février 2012;

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

- 1 - d'autoriser une dépense de 550 717,78 \$, taxes incluses, pour les travaux de reconstruction d'un égout unitaire (combiné) et d'une conduite d'eau secondaire dans la rue Saint-Dominique, entre Place du Marché et la rue Sainte-Catherine, dans l'arrondissement de Ville-Marie, comprenant tous les frais accessoires, incluant le contrôle qualitatif, le cas échéant;
- 2 - d'accorder à Excava-Tech inc., plus bas soumissionnaire conforme, le contrat à cette fin, aux prix de sa soumission, soit au prix total approximatif de 514 717,78 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 234601;
- 3 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.017 1110266051

CE12 0147

Monsieur Gilles Deguire décalre son intérêt et s'abstient de participer aux délibérations et de voter.

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'autoriser une dépense de 86 975,14 \$, taxes incluses, pour réaliser les études financières et la rédaction du volet financier du plan d'affaires du projet d'infrastructures de traitement des matières organiques, comprenant tous les frais accessoires, le cas échéant ;
- 2- d'approuver un projet de convention par lequel Ernst & Young S.R.L./S.E.N.C.R.L., firme ayant obtenu le plus haut pointage final en fonction des critères de sélection préétablis, s'engage à fournir à la Ville les services professionnels requis à cette fin, pour une somme maximale de 74 939,87 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 11-11757 et selon les termes et conditions stipulés au projet de convention ;
- 3- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.018 1110549006

CE12 0148

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'autoriser une dépense de 451 207,60 \$, taxes incluses, pour la réalisation de plans et devis ainsi que la surveillance du chantier dans le cadre du projet de travaux de réfection à la caserne de pompiers 63, sise au 530, boulevard Bouchard dans la Cité de Dorval, comprenant tous les frais accessoires, le cas échéant;
- 2- d'approuver un projet de convention par lequel Réal Paul, architecte et Dessau inc., firmes ayant obtenu le plus haut pointage final en fonction des critères de sélection préétablis, s'engagent à fournir à la Ville les services professionnels en architecture et en ingénierie requis à cette fin, pour une somme maximale de 422 463,91 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 11-11699 et selon les termes et conditions stipulés au projet de convention;
- 3- d'imputer ces dépenses conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.019 1111394006

CE12 0149

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

d'approuver le projet de convention entre la Ville de Montréal et la Société des amis du Biodôme de Montréal (SABM), pour une période de quatre ans, à compter du 1^{er} janvier 2012, afin de confier à la SABM la gestion d'un service de vestiaire au Biodôme de Montréal.

Adopté à l'unanimité.

20.020 1110503002

CE12 0150

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

- 1 - de fermer et retirer du domaine public le lot 1 125 819 du cadastre du Québec;
- 2 - d'approuver le projet d'acte par lequel la Ville de Montréal cède à Anjou 80, aux fins d'assemblage, un terrain vague d'une superficie de 1 472,6 m², situé au sud de la rue Jarry, à l'est de la rue Champ-d'Eau dans l'arrondissement d'Anjou, constitué du lot 1 125 819 du cadastre du Québec et ce, gratuitement, le tout selon les termes et conditions stipulés au projet d'acte;
- 3 - de créer une servitude réelle et perpétuelle d'aqueduc et d'égout sur la totalité du lot 1 125 819 du cadastre du Québec en faveur de la Ville;
- 4 - d'annuler la servitude de restriction d'usage sur le lot 1 126 167 du cadastre du Québec constituée en vertu de l'acte publié sous le numéro 3 590 028 et réitérée dans l'acte publié sous le numéro 3 647 005.

Adopté à l'unanimité.

20.022 1101027002

CE12 0151

Il est

RÉSOLU :

d'autoriser le lancement d'un appel d'offres pour l'achat de navettes à motorisation électrique et de remorques pour le transport de passagers sur le site du Jardin botanique de Montréal. Projet # JAR-2012-10.

Adopté à l'unanimité.

20.025 1120715001

CE12 0152

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'accepter une contribution financière au montant de 90 000 \$ de la Société des Amis du Jardin botanique de Montréal pour défrayer une partie des coûts d'opération de la balade du Jardin botanique de Montréal au cours de l'été 2012;
- 2- d'approuver le projet de convention entre cet organisme et la Ville de Montréal établissant les conditions de versement de cette contribution;
- 3- d'accorder un budget additionnel de 90 000 \$ équivalent au montant versé;
- 4- d'imputer ces sommes conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.026 1110715001

CE12 0153

Il est

RÉSOLU :

d'approuver la modification de la liste de projets déposés par l'arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville au PR@M-FAMILLE 2011 - Programme d'amélioration des aménagements dans les parcs (PAAP), afin de modifier la nature d'un projet.

Adopté à l'unanimité.

30.003 1124107001

CE12 0154

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'approuver la création du Prix du maire de Montréal en démocratie afin d'honorer une personne, un groupe de personnes ou une organisation de Montréal qui se serait distingué par ses actions et ayant ainsi contribué à renforcer la démocratie à Montréal ;
- 2- de décerner ce prix pour la première fois le 17 mai 2012.

Adopté à l'unanimité.

30.004 1110147002

CE12 0155

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

de suspendre l'application, aux fins de l'élection partielle dans le district électoral du Vieux-Rosemont dans l'arrondissement de Rosemont–La-Petite-Patrie, de la résolution CM09 0519 permettant et offrant, lors de l'élection générale 2009 et lors de toute élection générale ou partielle subséquente, à tout électeur non domicilié inscrit sur la liste électorale qui en fait la demande, d'exercer son droit de vote par correspondance.

Adopté à l'unanimité.

30.005 1123430001

CE12 0156

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'autoriser une dépense d'honoraires professionnels pour un montant de 151 114 \$, taxes incluses, afin de retenir les services de Génivar pour la préparation du devis d'acquisition pour les équipements de télécommunication principaux pour le raccordement des feux de circulation, conformément à l'entente-cadre intervenue entre la Ville et cette firme (CG10 0291) ;
- 2- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

30.006 1115309005

CE12 0157

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

- 1 - d'autoriser une dépense de 399 374,14\$, taxes incluses, pour l'entretien du progiciel Ludik par La Société GRICS, fournisseur exclusif, pour la période du 1^{er} mai 2010 au 31 décembre 2011;
- 2 - d'approuver, à cette fin, un projet de quittance entre la Ville et La Société GRICS selon les termes et les conditions stipulés audit projet;
- 3 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel

Adopté à l'unanimité.

30.007 1103792001

CE12 0158

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

- 1 - d'exercer l'option de renouvellement, pour une première année, du contrat d'entretien du Système de gestion des interventions (SGI) du Service de sécurité incendie de Montréal (SIM) avec la firme Hewlett-Packard Canada Co., fusionnée le 28 août 2008 avec EDS Canada inc., pour la période du 28 novembre 2012 au 27 novembre 2013, pour un montant de 1 585 211,73\$, taxes incluses, en vertu de la convention intervenue le 2 mars 2006 (CG06 0101);
- 2 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

30.009 1114127001

CE12 0159

Il est

RÉSOLU :

- 1- de majorer de 16 018,99 \$, taxes incluses, en utilisant les dépenses incidentes déjà autorisées, le montant du contrat accordé à CTI Construction Inc. (CE11 1283) pour compléter les travaux de réfection des caniveaux du garage des Carrières, portant ainsi le montant total du contrat de 351 686,48 \$ à 367 705,47 \$, taxes incluses ;
- 2- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

30.010 1111029015

CE12 0160

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'approuver, pour l'exercice 2012, les lignes directrices aux fins d'octroyer une aide financière aux OBNL locataires d'immeubles non résidentiels imposables situés sur le territoire de la Ville de Montréal, œuvrant dans les domaines de l'art et de la culture, du développement social et communautaire ou du sport et des loisirs ;
- 2- d'autoriser le virement budgétaire de 155 755 \$ du chapitre corporatif à la Direction de la diversité sociale pour la gestion de cette mesure, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

30.011 1111361006

CE12 0161

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal et au conseil d'agglomération :

- 1 - d'appuyer l'initiative « Heure pour la Terre (Earth Hour) » dans un esprit de sensibilisation aux changements climatiques et de solidarité auprès des grandes villes du monde;
- 2 - de demander à la population, aux commerces, industries et institutions du territoire ainsi qu'aux unités administratives de l'agglomération de Montréal de participer à l'événement et d'éteindre les lumières entre 20h30 et 21h30 le samedi 31 mars 2012, sans toutefois compromettre la sécurité du public et des employés municipaux.

Adopté à l'unanimité.

30.012 1120273001

CE12 0162

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

d'autoriser le greffier à émettre une attestation de non objection requise par l'article 32.3 de la *Loi sur la qualité de l'environnement (L.R.Q., c. Q-2)* pour la réalisation de services municipaux et de bassins de rétention des eaux pluviales à l'intérieur du site des ateliers Youville de la Société de transport de Montréal (STM) ainsi que l'installation d'une conduite d'égout et d'une conduite d'eau dans la rue Legendre entre le boulevard Saint-Laurent et la rue Henri-Julien.

Adopté à l'unanimité.

30.013 1113060007

CE12 0163

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

d'autoriser le greffier à émettre une attestation de non objection requise par l'article 32.3 de la *Loi sur la qualité de l'environnement (L.R.Q., c. Q-2)* pour la réalisation d'une conduite d'eau pluviale et la réalisation d'un poste de pompage pour le refoulement des eaux sanitaires vers la conduite d'égout publique, le tout, à l'intérieur du terrain de l'hôpital du Sacré-Coeur situé au 6555, boulevard Gouin Ouest.

Adopté à l'unanimité.

30.014 1123060001

CE12 0164

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'autoriser le déplacement de Mme Helen Fotopulos, membre du comité exécutif, responsable de la culture, du design, du patrimoine et de la condition féminine, à Neuville sur Vanne, en France, du 13 au 17 février 2012, afin de participer aux célébrations du 400^e anniversaire de naissance de Paul Chomedey, Sieur de Maisonneuve;
- 2- d'autoriser une dépense de 3 294,42 \$ à cette fin;
- 3- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

30.015 1120701001

CE12 0165

Il est

RÉSOLU :

de déposer à la prochaine assemblée du conseil municipal le rapport de l'Office de consultation publique de Montréal (OCPM) portant sur la réglementation des antennes de télécommunication – Projet de règlement P-04-047-107.

Adopté à l'unanimité.

40.001 1121079002

CE12 0166

Il est

RÉSOLU :

d'inscrire à l'ordre du jour du conseil municipal, pour avis de motion, le règlement intitulé « Règlement autorisant un emprunt de 34 750 000 \$ pour des travaux généraux de modifications et d'additions au réseau municipal de conduits souterrains ainsi que de travaux reliés à l'enfouissement des fils aériens et de mise à niveau des chambres de transformation (C.T. 1500 et C.T. 1000) dans les limites de la Ville de Montréal, sous la surveillance la Commission des services électriques de Montréal » et d'en recommander l'adoption à une séance subséquente.

Adopté à l'unanimité.

40.002 1125380001

CE12 0167

Il est

RÉSOLU :

d'inscrire à l'ordre du jour du conseil municipal, pour avis de motion, le règlement intitulé « Règlement modifiant le Règlement 1654 adopté par l'ancienne municipalité de Montréal-Nord aux fins de transfert aux propriétaires riverains de la partie résiduelle de la ruelle située au nord-est de l'avenue Hénault entre les rues de Castille et d'Amiens, dans l'arrondissement de Montréal-Nord », et d'en recommander l'adoption à une séance subséquente.

Adopté à l'unanimité.

40.003 1114435003

CE12 0168

Il est

RÉSOLU :

d'adopter le « Règlement intérieur particulier du comité exécutif sur la délégation du pouvoir d'approuver des offres d'emprunt jusqu'au 31 décembre 2012 » permettant la délégation au directeur principal et trésorier et au directeur de la gestion financière et trésorier adjoint :

1. du pouvoir d'approuver des offres d'emprunt d'un montant maximal de 1 000 000 000 \$CA d'ici le 31 décembre 2012 à condition que l'écart entre le taux des obligations du gouvernement du Québec et celles de la Ville de Montréal de même échéance ne dépasse pas 100 points de base (1,00%) et sous réserve des approbations ministérielles requises ;
2. et du pouvoir d'autoriser une dépense nécessaire ou utile aux fins de donner plein effet au présent règlement.

Le directeur principal et trésorier ou le directeur de la gestion financière et trésorier adjoint du Service des finances devra transmettre au comité exécutif les rapports prévus sur l'exercice des pouvoirs qui leur sont délégués en vertu du présent règlement. Le directeur principal et trésorier ou le directeur de la gestion financière et trésorier adjoint du Service des finances devra, pour chaque offre d'emprunt approuvée en vertu de la présente délégation, obtenir, par résolution du comité exécutif, l'approbation des documents relatifs à la clôture de la transaction d'emprunt.

Adopté à l'unanimité.

40.004 1120144001

RCE 12-001

CE12 0169

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

d'approuver le règlement R-138 de la Société de transport de Montréal intitulé « Règlement R-138 autorisant un emprunt de six millions quatre cent six mille cinq cent dix-neuf dollars (6 406 519 \$) pour financer la migration du progiciel intégré de transport HASTUS vers une version récente », conformément aux dispositions de l'article 123 de la *Loi sur les sociétés de transport en commun* (L.R.Q., c. S-30.01).

Adopté à l'unanimité.

40.005 1120854001

CE12 0170

Il est

RÉSOLU :

de nommer M. James Byrns à titre de directeur associé portefeuille de projets d'envergure à la Direction du développement économique et urbain du Service du développement et des opérations dans la classe salariale FM10 (100 240\$ - 125 300\$ - 150 360\$) le tout en conformité avec l'article 4 de la Politique de rémunération des cadres de la Ville de Montréal.

Adopté à l'unanimité.

50.001 1113423003

CE12 0171

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

de renouveler, pour une période de deux ans, le mandat de madame Norma Passaretti, à titre de vice-présidente de la Commission de la fonction publique de Montréal.

Adopté à l'unanimité.

50.002 1121040002

CE12 0172

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

de nommer Me Claude J. Melançon à titre de représentant de la Ville de Montréal au conseil d'administration de l'Administration portuaire canadienne - Port de Montréal, pour une période de trois ans, débutant le 24 mars 2012.

Adopté à l'unanimité.

50.003 1124784001

CE12 0173

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

1 - de renommer, pour une période de trois ans, les personnes suivantes à titre de commissaires de l'Office de consultation publique de Montréal :

- Mme Nicole Boily
- Mme Nicole Brodeur
- M. Viateur Chénard
- M. Michel Hamelin
- M. Luc Lacharité
- M. Dominique Ollivier

2 - de fixer leur rémunération à 550 \$ par jour pour les commissaires et à 750 \$ par jour pour le commissaire désigné comme président d'une commission, incluant les avantages sociaux, sous réserve de l'adoption, le cas échéant, d'un règlement adopté en vertu de l'article 79 de la Charte de la Ville de Montréal.

Adopté à l'unanimité.

50.004 1121079001

CE12 0174

Il est

RÉSOLU :

1- d'approuver un projet de convention et un projet d'avenant à intervenir entre la Ville de Montréal, Mme Nathalie Vigeant, la Fraternité des policiers et policières de Montréal et l'École nationale de police du Québec (ÉNPQ) par lequel il est convenu du prêt de service d'un agent, pour occuper un poste d'instructrice en intervention de sécurité, au programme de formation de la Direction des activités et de la formation sur mesure à l'ÉNPQ, pour la période du 15 août 2011 au 17 août 2012;

2- de maintenir l'augmentation temporaire de l'effectif policier permanent d'un poste pour la même période;

3- d'autoriser le directeur du Service de police de la Ville de Montréal à signer lesdits projets de convention et d'avenant pour et au nom de la Ville;

4- d'imputer ces revenus et dépenses conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

50.005 1112418009

Levée de la séance à 11 h 05

70.001

Les résolutions CE12 0125 à CE12 0174 consignées dans ce procès-verbal sont considérées signées comme si elles l'avaient été une à une.

Michael Applebaum
Président du comité exécutif

Yves Saindon
Greffier de la Ville